



MAIRIE de PERET  
34800

**Délibération 2026/27**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**  
**Séance du 2 avril 2026**

Date de la convocation : 27/03/2026  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de votants : 14

Date d'affichage : 27/03/2026  
Nombre de présents : 14  
Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M Joël AZAM.

Président : Joël AZAM

Présents : Brigitte BILHAC, Christian BILHAC, Éric GOHIER, Daniel BONNIOL, Yolaine BRUNEL, Estelle BURCEZ, Bernadett DEL-ROX, Inès DELOUSTAL, Fabienne GIMONDI, Pauline SOULAIROL, Aurélie VERGNES, Christophe VIDAL, Bernard VIGOUROUX,

Absents votants par procuration : /

Absents excusés : Adrien CAZENEUVE,

A été nommé secrétaire : Inès DELOUSTAL

**Objet : DESIGNATION MEMBRES CCAS**

Le Conseil Municipal,

Vu le CCAS de la commune de Péret,

Vu les articles L123-6 et R123-7 du code de l'action sociale et des familles, qui mentionne que ce conseil est composé, outre le Maire (Président), de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le Maire,

Considérant que le CCAS de Péret sera composé de 4 membres élus et 4 membres nommés,

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE** Mme Brigitte BILHAC, Mme Bernadette DEL-ROX, Mme Fabienne GIMONDI, et M Éric GOHIER membres élus du CCAS,

**PRECISE** que ces membres exerceront leur mandat pour la durée du mandat en cours,

**AUTORISE** M le Maire à notifier la présente délibération et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

POUR : 14    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

La secrétaire, Inès DELOUSTAL

Le Maire, Joël AZAM